

plats et les casseroles? C'est l'opinion de M. Bébé; sans plus tarder, il se met à l'œuvre. Mais, pour voir sur le fourneau, il faut être de taille. Or, M. Bébé est juste assez haut pour distinguer un poëlon bien connu. Quel bonheur de pouvoir un peu tripoter la bouillie! N'est-ce pas la sienne? Malgré tous ses efforts, hélas! la fortune lui est contraire... Il a beau se hisser sur le bout des pieds, il a beau geindre, il ne peut que promener ses petites mains potelées sur le poëlon qu'il ne parvient pas à ébranler. Enfin, fatigué, découragé, il se retire... Mais ces mains si blanches il n'y a qu'un instant, d'où vient qu'elles laissent des traces? M. Bébé les contemple, les ouvre toutes grandes, comme pour bien les reconnaître, puis, au milieu d'un sourire, il laisse échapper un de ces ôôôôôh! de joyeuse satisfaction.

Le cher ange a évidemment la conscience plus nette que les mains.

A NOS NOUVEAUX ABONNÉS

L'édition de *L'Opinion Publique* du 10 octobre courant étant épuisée, nous nous trouvons forcés de faire dater du 1er novembre prochain l'abonnement d'un bon nombre de nouveaux abonnés, et surtout ceux de Saint-Hyacinthe, qui auraient voulu avoir tous les numéros parus durant le mois d'octobre. Nous leur expédions, toutefois, le numéro de cette semaine à titre de compensation.

CHOSSES ET AUTRES

Sir John a été élu à Victoria, Colombie anglaise, par une grande majorité.

Les Fénéens des États-Unis sont occupés, en ce moment, à se réorganiser. Ils sentent le besoin de changer de chefs.

Des témoignages irrécusables constatent, dit-on, que plusieurs guérisons miraculeuses ont été obtenues par l'intercession de Pie IX.

Le lieutenant-gouverneur Cauchon a été condamné à \$200 de dommages pour avoir fait arrêter son cocher, qu'il accusait de lui avoir volé un vieux capot ou pardessus.

La *Minerve* affirme que la raffinerie de sucre de Redpath sera bientôt ouverte et qu'une immense manufacture de machines à coudre se construit actuellement à Saint-Henri.

Le procès relatif à l'affaire de Sainte-Anne est commencé. La fraude est prouvée; il n'y a pas de doute qu'un certain nombre de bulletins ont été changés. La preuve dira si c'est ou non le fait des accusés.

La reine a daigné conférer l'ordre de St-Michel et de St-Georges aux principaux commissaires coloniaux, y compris l'hon. M. Pelletier, président de la Commission, et M. Keefer. Il est compris que ces honneurs ont été accordés à la demande du prince de Galles.

L'abolition des cours de magistrats de district et les vicissitudes politiques ont fait rentrer dans la profession des hommes qui en étaient sortis depuis quelques années. Outre M. L. O. David, qui vient de former une société avec M. Longpré, il y a M. Coursol qui s'est associé avec MM. Girouard, Wurtel & Sexton; M. Chs. de Montigny, ex-magistrat du district de Terrebonne, avec l'hon. F. X. A. Trudel; M. Joseph, de Beauharnois, est aussi revenu à Montréal pour pratiquer. La plupart des autres magistrats de district ont repris la pratique de leur profession.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désirent faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

NÉCROLOGIE

FEU DESALES FORGET

Judi soir, le 24 du courant, vers les 5 heures, s'endormait doucement dans l'amour de son Dieu, après une dernière et consolante visite du Révérend Messire Pinault, vicaire et son confesseur, un jeune homme encore au printemps de la vie, n'ayant que 22 ans, le sieur François Desales Forget, 4<sup>me</sup> fils de M. François Forget, maître entrepreneur et mécanicien, de cette ville, enlevé à l'affection de sa famille éplorée par une rapide consommation pulmonaire.

Enfant d'une bien respectable famille, d'un heureux naturel, enrichi de ses vertus héréditaires, neveu du Révérend Messire Adolphe Forget, directeur du collège de Saint-Basile, Manitoba, et élève du collège Masson, où il fit naguère un excellent cours commercial, il avait commencé, ces années dernières, par se livrer au négoce, en faisant ses débuts, à Montréal, dans la maison "Hamilton et Papineau," puis à Saint-Lin, chez M. Horace Ethier, condisciple d'études, et finalement à Durham, en la maison Préfontaine, père de M. J.-Bte-Irénée Préfontaine, son intime ami. Mais la débilité de son tempérament affecté et insensiblement miné par la maladie des bronches, l'obligea à revenir au foyer paternel.

Pendant quelque temps, il suivit alternativement le bureau notarial de M. G. U. Prévost et celui de son oncle, M. le notaire J. Forget, dans sa ville natale. Par ses rares aptitudes calligraphiques, commerciales et télégraphiques, son esprit d'ordre, sa bonne éducation et son inaltérable probité, il sut acquérir l'estime et la confiance de tous ses patrons et leur rendre d'utiles services.

Ami respecté de tous ses jeunes concitoyens, il les prêchait de ses vertueuses exemples et les édifiait par la régularité de sa conduite dans le cercle de ses relations sociales.

Bon, doux et patient, à l'instar de son patron séraphique, sa vie, si courte en réalité, a été parfaitement remplie d'admirables et bonnes œuvres qui feront toujours chérir sa mémoire dont on célébrera, en famille et dans l'intimité, la pieuse commémoration.

Amateur-expert de la musique et du chant, surtout de la psalmodie sacrée, bien des fois, aux solennités de l'Eglise, il aima à marier sa voix sympathique aux harmonies de l'orgue, et sut exécuter, avec assurance et justesse, des solo difficiles.

Qu'il chante maintenant dans l'Eglise triomphante les combats de cette vie et sa victoire sur le monde, dans les assises éternelles de la souveraine béatitude.

Puisse sa fin heureuse consoler ses parents et ses amis dans le deuil et les larmes de l'absence. Et que son âme repose à jamais dans la paix et l'amitié du Seigneur!!

Par un ami de la famille.

R. R.

Terrebonne, 26 octobre 1868.

DÉCÈS

A Sainte-Ursule, le 20 octobre, à l'âge de 78 ans et quelques mois, M. François Côté rendait son âme à Dieu après huit jours d'une maladie des plus cruelles, soufferte sans la moindre plainte. Les témoins de ses souffrances admirèrent cette patience qui ne pouvait venir que d'une âme vraiment chrétienne. Toute sa vie il fut résigné à la volonté de Dieu, de même à la mort il fit son sacrifice généreusement. Il laisse pour déplorer sa perte une épouse bien-aimée, quatre enfants et un nombreux cercle de parents et d'amis qui le regretteront longtemps.

Un tailleur, en compagnie d'un ami, rencontre un individu qu'ils connaissent tous les deux et qui fait semblant de ne pas les voir.

L'ami dit au tailleur :  
— Tu as vu un tel ?  
— Oui.  
— Comment cela se fait-il qu'il ne te salue pas ?  
— Peuh !  
— Lui aurais-tu fait quelque chose ?  
— Moi ?... Oui, un habillement complet.

10,000 robes de carrosses pour être vendues à 2 1/2 pour cent de commission pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson, chez  
CHS. DESARDINS & C<sup>ie</sup>,  
615, 637 et 639, Rue Sainte-Catherine, Montréal.

SUJET A CONTESTATION.—Tout en ce monde est sujet à contestation : les élections, les droits, etc., etc. Cependant il est une chose incontestable : c'est la beauté, le grand choix et le bon marché des pelletteries de DUBUC, DESAETELS & C<sup>ie</sup>, qu'on peut se procurer au No. 217, rue Notre-Dame, là où le gros chien blanc est à la porte.

Carte.—M. Charles L. A. Dozois, si avantageusement connu du public, après avoir été au service de MM. H. et H. Merrill, de la rue Notre-Dame, vient de contracter un engagement avec la célèbre Maison PILON. M. Dozois, d'une expérience incontestable profite de cette occasion pour inviter tous ses amis et toutes les pratiques qui voudront bien le patroniser, à venir le voir dorénavant chez MM. PILON & C<sup>ie</sup>, où vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fait de marchandises choisies (fancy), telles que Soiries, Gants de kid Alexandre, Etoffes à Robes, Echarpes en soie pour Dames, Ruban de fantaisie, Frillings, Dentelles de fil, magnifiques Charles brochés, et beaucoup d'autres marchandises de nouveautés défiant toute compétition.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au RÉV. JOSEPH T. INMAN, *Station D, New-York*.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours de toutes couleurs; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J.-H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.

MM. Narcisse Beaudry et frère, Bijoutiers et Horlogers, annoncent à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont en magasin un assortiment de MONTRES en or et en argent, ainsi que des BIJOUX tant importés que de leur fabrique. MM. Beaudry et frère font aussi la dorure et l'argenterie, ainsi que la fabrication et réparation d'ornements d'églises. Nous croyons devoir faire remarquer au public que ces deux messieurs sont tous deux ouvriers et surveillent, chacun dans son département, l'exécution des ouvrages faits.

NARCISSE BEAUDRY, EDOUARD E. BEAUDRY, Bijoutier pratique. Horloger pratique.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement : 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

UN REMÈDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poux, lequel est aussi un remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai gratis cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la maille en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier : W. W. SHERAR, 149 Powers' Block, Rochester, N.-Y.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis quelques mois, et des milliers d'acheteurs l'encombrent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces prônant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniabie sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 2 1/2 pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds gratis, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre et nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & C<sup>ie</sup>, Propriétaires; J. N. ARSENAULT, Gérant.

AVIS

Nos abonnés qui ne conservent pas *L'Opinion Publique* pour la faire relier nous obligeraient beaucoup en nous renvoyant les Nos. 7 et 18 de cette année, que nous voulons bien payer.

Décisions judiciaires concernant les Journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

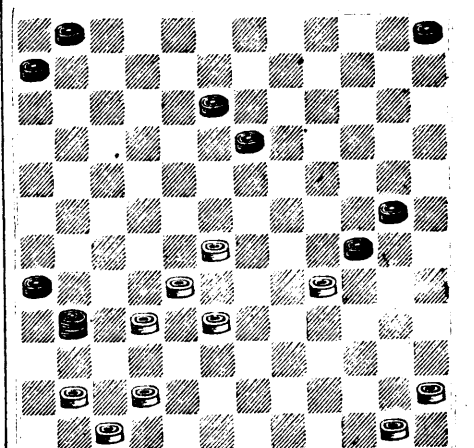
4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

LE JEU DE DAMES

Adressez toutes les communications concernant ce département à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de *L'Opinion Publique*, Montréal.

PROBLÈME No. 139

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 138

Les Blancs jouent de		Les Noirs jouent de	
47	30	16	29
30	4	50	57
4	37	37	55
71	64	45	54
67	61	2	28
53	48	54	41
13	8	1	25
19	47 et gagnent.		

Solution juste du Problème No. 138

Montréal.—MM. N. Chartier, H. Robillard, J. Prieau, P. D'Arcy, L. Chartier et J. Boyte.

LES ECHECS

Adressez toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPÉ, No. 638, rue Saint-Basile, Montréal.

PROBLÈME No. 132

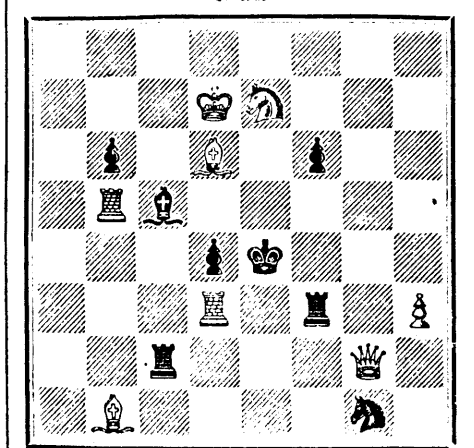
CONCOURS DU "DETROIT FREE PRESS," E.-U.

Prix spécial pour le plus joli problème en 2 coups.

Composé par G. B. VALLE, Spezia, Italie.

Devise:—"Cre Abomi."

Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

Un vieux magistrat, qui a une santé de fer, va dernièrement trouver son médecin.

—Vous ici, mon président? S'criera le docteur étouffe; par quel miracle?

—Ma santé commence à m'inquiéter un peu. —Et d'où souffrez-vous? De la tête? De l'estomac? Du cœur?

—Non, tout cela est en bon état. Mais j'ai, parfois, des insomnies... pendant l'audience.